

L'an deux mille vingt-trois et le lundi trois avril à 13 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du C.C.A.S.

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Mmes ALVERNHE, BOUROU, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, KREUTER, MYARD-DALMAIS, PERRENES, RAMBAUD, VERDU

M. NOBLECOURT

Etaient excusé(e)s :

Mmes BONILLA (donne pouvoir à Mme BOUROU), LEVROT-VIROT

M. DE BOISRIOU

Etaient absent (e)s :

Mme GARCIN, M. BERENDSEN

1. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

1.19 BUDGET EHPAD COROLLE / ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2023 (EPRD)

Ce document est présenté en nomenclature M22.

A - FONCTIONNEMENT 2023 :

Hébergement Temporaire

Les dépenses prévisionnelles 2023 s'élèvent à 787 730,00 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	87 983,00 €	11,17%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	614 100,00 €	77,96%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	85 647,00 €	10,87%
TOTAL	787 730,00 €	100,0%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 709 822,59 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	562 500,59 €	79,25%
Chapitre 018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	12 000,00 €	1,69%
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	135 322,00 €	19,06 %
TOTAL	709 822,59 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2023 est un déficit de 77 907,41 €

Accueil de jour

Les dépenses prévisionnelles 2023 s'élèvent à 340 460,80 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	70 607,80 €	20,74 %
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	235 100,00 €	69,05 %
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	34 753,00 €	10,21 %
TOTAL	340 460,80 €	100,0%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 346 511,68 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	259 356,68 €	74,85 %
Chapitre 018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €	0 %
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	87 155,00 €	25,15 %
TOTAL	346 511,68 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2023 est un excédent de 6 050,88 €.

Les dépenses totales prévisionnelles pour 2023 s'élèvent à 1 128 190,80€, les recettes à 1 056 334,27€.

Le résultat prévisionnel 2023 cumulé pour ce budget est un déficit de 71 856,53€.

Le montant de la subvention Ville pour ce budget est de 219 752,00€ (enregistrée en recettes au chapitre 019).

B – INVESTISSEMENT 2023 :

En ce qui concerne les emplois et ressources d'investissement 2023, les données prévisionnelles sont les suivantes :

- Les emplois sont prévus à hauteur de 9 419,53 € correspondant aux investissements de l'année, dont notamment 1 343,53€ pour les achats validés par l'ARS dans le cadre de l'enveloppe QVT 2022. Les autres achats concernent le renouvellement des matériels et équipements.

- Les ressources sont prévues à 13 407,57€, correspondant au FCTVA et à la subvention accordée par l'ARS pour la P.A.I. du Quotidien (12 465,00€). Les achats ont été effectués en 2022 et la recette sera constatée en 2023.

◆ **Résolution :**

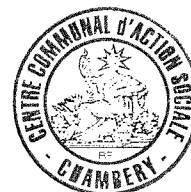
Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'EPRD 2023 de l'EHPAD Corolle présenté ci-dessus,
- Monsieur le Président ou son représentant, le directeur du CCAS et le receveur sont autorisés, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois qui suivent son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
 - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Vote : Pour : 13
 Contre :
 Abstention :

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente

Christelle FAUETTA SIEYES



EHPAD COROLLE
SECTION FONCTIONNEMENT
EPRD 2023

				EPRD 2022	EPRD 2023
DEPENSES	011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 820,00	2 862,80
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	8 700,00	9 222,00
		60613	CHAUFFAGE	15 000,00	20 250,00
		60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	2 600,00	3 120,00
		60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	600,00	650,00
		606261	COUCHES, ALESES, PRODUITS ABSORBANTS	2 000,00	2 150,00
		606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	300,00	350,00
		6063	ALIMENTATION	1 250,00	1 200,00
		6066	FOURNITURES MEDICALES	2 500,00	2 356,00
		6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	2 000,00	1 700,00
		62428	AUTRES TRANSPORTS D'USAGERS	31 000,00	37 200,00
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	350,00	250,00
		6256	MISSIONS	100,00	100,00
		6257	RECEPTIONS	2 800,00	2 860,00
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	100,00	60,00
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2 600,00	2 100,00
		6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	11 380,00	10 850,00
		6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	47 598,00	49 295,00
		6283	PRESTATIONS DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	2 000,00	3 200,00
		6284	PRESTATIONS D'INFORMATIQUE A L'EXTERIEUR	1 020,00	1 225,00
		6288	AUTRES	11 195,00	7 590,00
Total du chapitre 011				147 913,00	158 590,80
	012	62113	PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	21 000,00	25 000,00
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	14 328,59	16 194,00
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	574 561,34	602 937,00
		64511	COTISATIONS A L'URSSAF	182 630,07	204 869,00
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL	200,00	200,00
Total du chapitre 012				792 720,00	849 200,00
	016	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	47 850,00	49 608,00
		61352	LOCATIONS EQUIPEMENTS	394,00	
		61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES		545,00
		614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	800,00	596,00
		61528	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES	250,00	265,00
		61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	2 129,00	2 235,00
		61561	INFORMATIQUE	1 679,00	2 420,00
		61562	MATERIEL MEDICAL	200,00	200,00
		61568	AUTRES	13 880,00	13 880,00
		6161	MULTIRISQUES	735,00	810,00
		6165	RESPONSABILITE CIVILE	340,00	370,00
		61681	PRIMES D'ASSURANCE MALADIE MATERNITE ET ACCIDENT DU TRVAIL	23 990,00	27 156,00
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	735,00	430,00
		6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1 550,00	1 250,00
		6188	AUTRES FRAIS DIVERS	400,00	400,00
		623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	100,00	50,00

EHPAD COROLLE
SECTION FONCTIONNEMENT
EPRD 2023

				EPRD 2022	EPRD 2023
DEPENSES	016	637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	400,00	395,00
		6578	AUTRES SUBVENTIONS	3 816,00	3 360,00
		673	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	
		68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 700,00	355,00
		68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 370,00	16 075,00
Total du chapitre 016				119 318,00	120 400,00
Somme :				1 059 951,00	1 128 190,80
RECETTES	017	7351121	ACCUEIL TEMPORAIRE AVEC HEBERGEMENT	195 590,41	201 686,72
		7351122	ACCUEIL TEMPORAIRE SANS HEBERGEMENT	127 485,61	131 256,35
		7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	62 769,77	51 777,34
		7352121	HEBERGEMENT PERMANENT DES RESIDENTS	126 748,93	130 869,12
		73532	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	18 468,29	21 274,45
		7353511	PART AFFERENTE A L'HEBERGEMENT	164 000,00	178 968,65
		7353512	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	47 065,19	51 670,89
		735352	ACCUEIL SANS HEBERGEMENT	45 109,92	54 353,75
Total du chapitre 017				787 238,12	821 857,27
	018	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	14 000,00	12 000,00
		747	FONDS A ENGAGER	217 555,00	
Total du chapitre 018				231 555,00	12 000,00
	019	7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE		219 752,00
		777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	4 523,00	2 725,00
Total du chapitre 019				4 523,00	222 477,00
Somme :				1 023 316,12	1 056 334,27

EHPAD COROLLE
SECTION INVESTISSEMENT
EPRD 2023

				EPRD 2022	EPRD 2023
DEPENSES	20	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDES, DROITS	5 000,00	
Total du chapitre 20				5 000,00	
	21	2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	2 646,00	2 500,00
		2181	IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	1 155,00	
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	723,00	876,00
		2184	MOBILIER	3 100,00	937,98
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 748,00	5 105,55
Total du chapitre 21				24 372,00	9 419,53
Somme :				29 372,00	9 419,53
RECETTES	10	10222	FCTVA	3 217,93	942,57
		1023	COMPLEMENTS DE DOTATION - ORGANISMES AUTRES QUE L'ETAT	12 240,00	
Total du chapitre 10				15 457,93	942,57
	13	1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT		12 465,00
Total du chapitre 13					12 465,00
Somme :				15 457,93	13 407,57